

M. Aluïlla Daniel le 19/09/2025

FLV

Suite au courrier de la CC10, je vous fais part de mon souhait que les parcelles AD0368 et AD0369 restent constructibles.

~~Aluïlla~~

Mme BARRAQUE Christine

Je conteste que la maison 13 rue Forcade parcelle N° AD 0338 soit isolée alors que 4 maisons sont déjà construites et que cela fait 6 maisons sur la même voie ainsi que les parcelles AD 0340 et AD 0341 de mon fils Lionel Barraque qui sont intercalées entre deux constructions. Je demande également que mes parcelles AD 407, AD 408 AD 409 AD 406 situées sur cette même rue Forcade soit en zone 13 blanche alors que le reste de la rue ne l'est pas.

19/09/25

Barraque

Mme RAVANNE Catherine

Je n'ai encore demandé par des parcelles. Je veux simplement faire une remarque sur ce PLUi. La conservation de territoires agricoles ainsi que la conservation des écosystèmes dans les communes est louable, ce qui par ailleurs, ne convient pas avec l'extension de la gravière, ou plutôt l'extension de la gravière est contraire à ce principe. Toutefois il serait bien que les parcelles de terrains de fenille soient constructibles pour des enfants qui souhaitent s'installer.

le 25.09.25.

Catherine RAVANNE

2 Bis Rue Forcade ABOS. Tel. 06 76 51 09 98.